

FICHE NOTICE ORIENTATION

INFORMATIONS

Public cible : parents d'élève de 3ème

Durée : 2h

Modalité : présentiel



OBJECTIFS

- Saisir les vœux de son enfant pour la classe de 2de



AVANT DÉBUTER LA DÉMARCHE

Documents et informations nécessaires pour les participants :

- Avoir un compte Educonnect valide et accessible
- Les choix d'orientation des enfants

Documents et informations nécessaires pour le/la médiateur.ice :

- Avoir un interlocuteur au sein de l'établissement dans le cas où un parent n'arriverait pas à se connecter à son compte Educonnect
- Le site [education.gouv.fr](https://www.education.gouv.fr) permet d'accéder à diverses informations concernant la bourse.



MAINTENANT COMMENÇONS LA DÉMARCHE !

1^{ère} ÉTAPE : Se connecter à son compte Educonnect



1. Demandez aux parents d'aller sur teleservices.education.gouv.fr
2. Leur dire de sélectionner le profil « Responsable d'élève »

Je sélectionne mon profil

Responsable d'élève

Élève

3. S'il s'agit d'une première connexion, une confirmation d'identité leur est demandée avec leur numéro de téléphone
4. Pour se connecter, il y a 2 possibilités : via son compte Educonnect ou via un service FranceConnect

Si des parents n'ont aucune information de connexion, vous pouvez les aider à se connecter via un service de FranceConnect comme Ameli ou se référer à un représentant de l'établissement de leur enfant.

Représentant légal

Je me connecte avec mon compte ÉduConnect

Identifiant Identifiant oublié? →

Mot de passe Mot de passe oublié? →

Se connecter

Je n'ai pas de compte →

Je me connecte avec FranceConnect

S'identifier avec FranceConnect

Qu'est-ce que FranceConnect? ↗

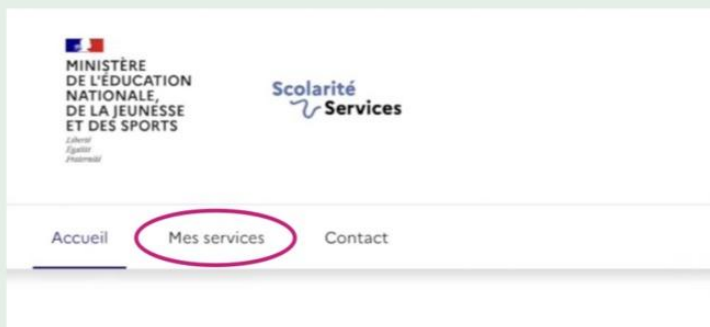
FranceConnect vous permet d'accéder à de nombreux services de l'État en utilisant un compte dont vous disposez déjà. Utilisez-le pour ÉduConnect !



2^{ème} ÉTAPE : Saisir les vœux



1. Une fois connecté il faut cliquer sur “mes services” dans le menu qui se trouve en haut de la page



2. Ensuite il faut cliquer sur “orientation” dans le menu qui se trouve à gauche de la page.

3. La partie de droite s'actualise. Elle présente les choix d'orientation possibles et les étapes qui suivront la saisie des vœux.

4. Pour saisir les vœux il faut cliquer sur “je saisis les intentions d'orientation”

Actualités

- Bourse de collège
- Orientation**
- Fiche de renseignements
- Livret scolaire du CP à la 3e

Phase provisoire Intentions Courant 2 ^e trimestre	Phase provisoire Avis provisoires Après le conseil de classe du 2 ^e trimestre	Phase définitive Choix définitifs Courant 3 ^e trimestre	Phase définitive Propositions Après le conseil de classe du 3 ^e trimestre
--	---	--	---

Vous choisissez une ou plusieurs voies d'orientation parmi les possibilités suivantes :

- 2^{de} générale et technologique ;
- 2^{de} professionnelle ;
- 1^{re} année de CAP.

Le conseil de classe du deuxième trimestre indiquera pour chaque voie d'orientation demandée son avis (favorable, réservé ou défavorable).

Vous pourrez consulter l'avis du conseil de classe et en accuser réception.

Les intentions d'orientation et les avis provisoires du conseil de classe sont indicatifs et sont le début d'un dialogue qui prépare le choix définitif.

Pour préparer son projet d'orientation votre enfant peut s'informer :

- au CDI et au CIO ;
- sur le site de l'Onisep [🔗](#) ;
- sur le site « l'orientation en 3^e et l'affectation en lycée » [🔗](#).

Je saisis les intentions d'orientation

Il y a 4 étapes dans l'orientation des élèves de 3ème :

Phase provisoire : intentions

Phase provisoire : avis provisoire

Phase définitive : choix définitifs

Phase définitive : propositions

Suite 2^{ème} ÉTAPE : Saisir les vœux

5. Une fois la page actualisée il y a le bouton "ajouter une intention" qui s'affiche.

Actualités

Bourse de collège

Orientation

Fiche de renseignements

Livret scolaire du CP à la 3e

Intentions d'orientation

Deuxième trimestre :
DEMANDE(S) DES REPRÉSENTANTS LÉGAUX / Intention(s) d'orientation.

①

Vous devez valider vos intentions afin qu'elles soient prises en compte.

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

+ Ajouter une intention

Annuler Valider les intentions

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (services médicalisés, sociaux...) pour lesquels une procédure spécifique existe par ailleurs. Si

Après avoir cliqué sur "ajouter une intention", une fenêtre s'affiche pour saisir une première intention. Une fois le choix fait il faut cliquer sur valider pour qu'il soit pris en compte dans la liste des vœux :

Fermer ✕

→ Rang 1

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2de générale et technologique ou 2de STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2de professionnelle

1re année de CAP

Annuler Valider

Suite 2^{ème} ÉTAPE : Saisir les vœux

Le premier vœu a bien été saisi

6. Il est possible de saisir plusieurs vœux, pour cela il faut cliquer à nouveau sur "ajouter une intention"

renseignements

Livret scolaire du CP à la 3e

vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

🗨 Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR

+ Ajouter une intention

Annuler

Valider les intentions

7. Une nouvelle fenêtre s'affiche.

Pour information, pour les vœux "2^{de} professionnelle" et "1^{ère} année de CAP" il est possible d'étoffer son choix en ajoutant des informations complémentaires comme par exemple préciser le domaine lorsqu'on choisit "2^{de} professionnelle" (comme "métier de la restauration") ou préciser le statut souhaité entre scolaire ou apprenti. Ces saisies supplémentaires restent facultatives.

→ Rang 2

Les champs suivis d'une étoile sont obligatoires.

Veuillez sélectionner une voie d'orientation : (*)

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR
STHR : Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration

2^{de} professionnelle

1^{re} année de CAP

2^{de} professionnelle :

Vous pouvez préciser la/s spécialité(s) ou famille(s) de métiers (256 caractères maximum) :

Sous statut scolaire
Votre enfant reste élève ; il suit des enseignements généraux et professionnels au lycée professionnel ; il effectue des périodes de formation (stages) en entreprise de plusieurs semaines durant son cursus de formation.

Sous statut d'apprenti

Annuler

Valider





Suite 2^{ème} ÉTAPE : Saisir les vœux



Les deux vœux ont bien été saisis

8. Une fois la liste faite, il est possible de réordonner ses choix pour changer l'ordre des rangs. Le rang 1 étant le choix n°1

Il est aussi possible de supprimer une intention

renseignements

Livret scolaire du CP à la 3e

Vous devez obligatoirement saisir une voie d'orientation.
Vous pouvez en saisir jusqu'à 3.
Leur ordre d'affichage correspond à votre ordre de préférence.

“ Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Rang 1 ↑ ↓ 🗑️

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR →

Rang 2 ↑ ↓ 🗑️

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers de la restauration
Statut : scolaire →

+ Ajouter une intention

9. Enfin, une fois que les intentions inscrites conviennent il est primordial de les valider pour qu'elles soient bien prises en compte au niveau de l'établissement.

2^{de} générale et technologique ou 2^{de} STHR →

Rang 2 ↑ ↓ 🗑️

2^{de} professionnelle
Spécialité(s) ou famille(s) de métiers : Métiers de la restauration
Statut : scolaire →

+ Ajouter une intention

Annuler **Valider les intentions**

Cette procédure de dialogue ne s'applique pas au redoublement exceptionnel décidé par le chef d'établissement, ni aux parcours particuliers hors système éducatif (parcours individualisés en lien avec les besoins d'un élève) ou à la procédure de validation des intentions.

Une fois les vœux validés les parents seront informés de la délibération via la plateforme Educonnect.

